

De l'espoir pour les gorges

Le 16 octobre dernier, les gorges du Sierroz ont fait l'objet d'une demande de subvention au conseil général, au titre du projet "Grands Sites"; ce qui laisse bon espoir sur une réouverture future du site.

Les gorges du Sierroz résonnent encore aujourd'hui des voix des innombrables visiteurs qui se sont promenées le long de son cours depuis deux siècles : des écrivains romantiques aux curistes venus admirer la cascade de Grésy, jusqu'aux balades en bateaux à vapeur qui permettaient d'admirer tout le travail des eaux dans la masse du calcaire. Ce cadre naturel, frais, où les éléments s'exposent, avec fracas à toujours séduit. Mais tout cela stoppé, il n'y pas si longtemps que ça, dans les années 70, pour des raisons de sécurité.

Malgré une urbanisation galopante (construction d'un lotissement sur une des rives, ligne ferroviaire, usine...) les gorges conservent un aspect naturel et sauvage digne d'intérêt. La municipalité a ainsi marqué son attachement à ce site qui "est remarquable et original par le choix et la diversité de ses paysages, de son environnement et

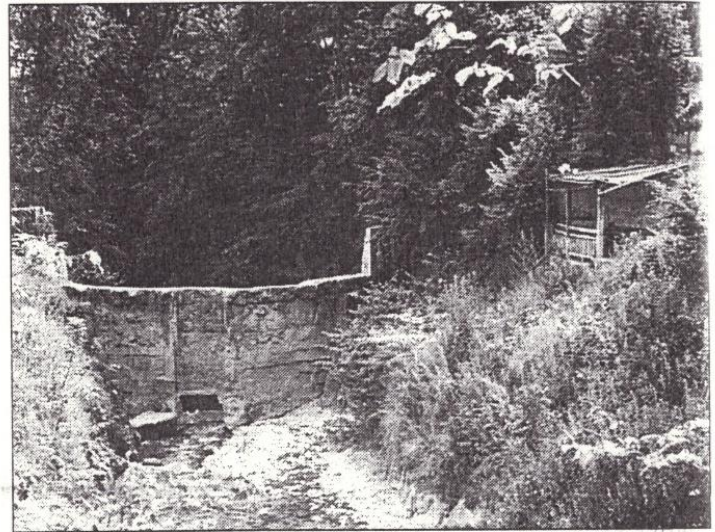
par le témoignage d'une activité économique et historique".

Un patrimoine classé

Les gorges du Sierroz ont été classées en 1910 par le ministre de l'Instruction publique, parmi "les sites et monuments naturels de caractère artistique". Le département de la Savoie a reconnu le caractère remarquable du site, et l'a inscrit en 1992 au 2^e programme de mise en valeur de grand site départemental. Le site doit ainsi bénéficier de crédits départementaux provenant du Fond Départemental des Espaces Naturels Sensibles.

Propriété de la ville d'Aix depuis sa fermeture, les gorges sont restées en l'état, et les équipements (passerelles, bâtiment d'accueil...) se sont délabrés.

Suite aux réunions du mois d'octobre ; la municipalité envisage la restauration du site en deux tranches. Tout d'abord les travaux concerneraient l'environnement des



Le barrage et l'ancien débarcadère pourraient être le départ d'un chemin piétonnier.

gorges ; c'est-à-dire, l'aménagement paysager du site pour en permettre la visite grâce à un chemin piétonnier. Ce parcours relierait le barrage en aval aux anciens bâtiments d'accueil en amont. Les élus souhaitent la restauration des passerelles en encorbellement qui permettraient d'avoir une vue impressionnante sur les rétrécissements du Sierroz.

Dans le cadre du projet Grand Lac

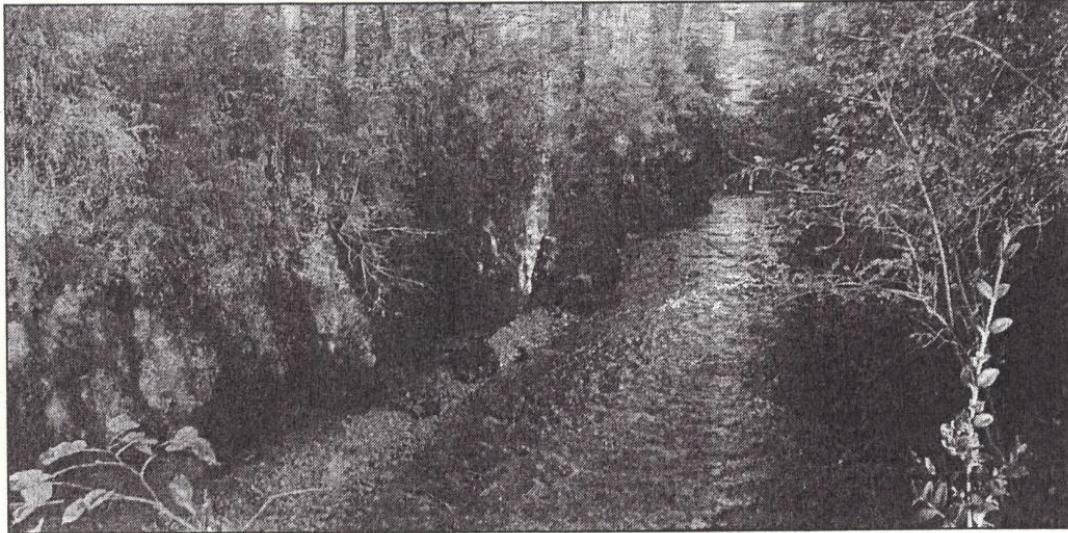
Dans un second temps, est envisagée la rénovation du bâtiment d'accueil

et du belvédère attenant, qui pourrait être subventionnée dans le cadre du projet Grand Lac. Le bâtiment situé aux abords de la cascade de Grésy est un lieu à forte connotation historique (voir la venue d'Alexandre Dumas, de la reine Hortense, la mort de Madame de Broc qui périt dans le tumulte du torrent, la venue de Napoléon III, voir aussi les deux anciens moulins à eau qui témoignent encore d'une activité industrielle importante à l'époque). L'intérêt de ces lieux est tel qu'une étude du conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) réalisée en mai 92 proposait la réalisation d'un musée rural dans ces bâtiments sur le thème de l'utilisation de l'eau...

La reprise d'une navigation fluviale ne sera envisagée qu'ultérieurement. La réalisation des deux premières tranches de travaux suppose tout d'abord la résolution de plusieurs difficultés : l'accès au site et la création d'un parking, le respect des normes de sécurité notamment en cas de crue centennale, la viabilité des structures existantes, la faisabilité technique...

Quoi qu'il en soit la volonté d'une réouverture des gorges a été clairement affirmée lors de la séance publique du conseil municipal du 16 octobre 2000 ; il ne reste plus qu'à mener le projet à bien.

Sébastien POMINI ■



Les gorges, un paysage préservé.